

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20140619-2014_B261-DE
Date de télétransmission : 24/06/2014
Date de réception préfecture : 24/06/2014



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



communauté du
PAYS D'AIX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 19 JUI 2014
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2014_B261

OBJET : Politique culturelle et sportive - Culture - Attribution de subventions aux associations pour des opérations culturelles inférieures à 23 000 € (exercice 2014)

Le 19 juin 2014, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 13 juin 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIE Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

Excusé(e)s avec pouvoir :

CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset, donne pouvoir à CIOT Jean-David – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à CHARRIN Philippe – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à JOISSAINS-MASINI Maryse – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à CRISTIANI Georges – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance, donne pouvoir à JOUVE Mireille

Excusé(e)s :

BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence

Monsieur Philippe CHARRIN donne lecture du rapport ci-joint.

07_2_06

BUREAU DU 19 JUIN 2014

Rapporteur : Philippe CHARRIN

Politique publique : Politique culturelle et sportive

Thématique : Culture

Objet : Attribution de subventions aux associations pour des opérations culturelles inférieures à 23 000 € (exercice 2014)

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Par délibération n°2001-A101 du Conseil Communautaire du 19 octobre 2001 la Communauté décidait de la création d'un fonds d'intervention permettant d'apporter des subventions à des opérations culturelles de portée intercommunale développées par les associations. Les subventions pour les opérations à l'initiative des associations présentées dans ce rapport sont inférieures à 23 000 € et ne nécessitent donc pas de conventions d'objectifs.

Il est proposé d'approuver la présente délibération concernant 32 dossiers pour un montant total de 119 745 €.

Exposé des motifs :

Le fonds d'intervention à destination des associations intéresse uniquement les manifestations sur la base des critères validés par le Conseil de Communauté et rappelés ci-après :

Le montant du fonds est ajusté chaque année dans le cadre de l'élaboration du Budget Primitif.

Les opérations sont en rapport avec la compétence communautaire et dépassent le strict cadre communal.

La participation communautaire est limitée de la manière suivante :

30% maximum du budget de l'opération (hormis les opérations communautaires).

L'instruction communautaire de la demande inclut la sollicitation de l'avis du Maire de la commune.

Toutes les demandes de subvention qui vous sont présentées dans ce rapport ont reçu un avis favorable des Maires des communes concernées.

En outre, si le montant des dépenses varie à la hausse, la participation de la CPA n'est pas réévaluée. Si le montant des dépenses varie à la baisse, la participation de la CPA est recalculée au prorata des dépenses réelles justifiées sur le montant des dépenses prévisionnelles. (Délibération 2003-A312, du 12 décembre 2003)

Il vous est donc aujourd'hui proposé, sur la base du tableau ci-joint, en annexe, de procéder à l'attribution des subventions dans le cadre du fonds d'intervention à destination des associations.

Ces dossiers ont reçu un avis favorable de la Commission Culture et équipements culturels du 10 juin 2014.

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N-1	Total Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	subvention sollicitée ville	Montant proposé	Convention d'objectif
2014_00094	Debrid'Arts	Aix en Provence	L'Odyssée des Familles	Printemps Eté 2014	6 000 €	47 300 €	6 000 €	Aix: 10 000 €	6 000,00 €	non
2014_00302	Harmonie Municipale d'Aix	Aix en Provence	Winter Concert: concerts pédagogiques avec rencontre entre enfants voyants et non-voyants	Du 01/09/14 au 30/06/14	2 500 €	10 000 €	2 500 €	3 000 €	2 000,00 €	non
2014_00484	La Mareschale	Aix en Provence	"Les Nuits artistiques de la Mareschale": représentations, ateliers de pratique, expositions, conférences	De mai à septembre 2014	2 000 €	27 990 €	7 300 €	Aix: 4700 €	2 000,00 €	non
2014_00493	Les Amis de la Musique en Luberon	La Roque d'Anthéron	39ème édition du Festival International de Quatuors à cordes	Du 14 au 31 août 2014	8 000 €	101 200 €	10 000 €	La Roque: 4500 €	7 000,00 €	non
2014_00534	Présences	Aix en Provence	11ème édition du Festival de Théâtre Amateur	janv.-14	5 000 €	19 116 €	5 000 €	Aix: 3250 €	5 000,00 €	non
2014_00574	Amis des Arts des Pennes Mirabeau	Les Pennes-Mirabeau	Salon du livre jeunesse et du 1er salon de la lecture numérique	nov.-13	8500 € pour les 2 projets	22 118 € (30%= 6 635 €)	7 500 €	11 608 €	6 635,00 €	non

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N-1	Total Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	subvention sollicitée ville	Montant proposé	Convention d'objectif
2014_00573	Amis des Arts des Pennes-Mirabeau	Les Pennes-Mirabeau	Participation au Salon de l'Imaginaire	oct.-13	8500 € pour les 2 projets	6 170 € (30%=1850 €)	2 000 €	1 970 €	1 850,00 €	non
2014_00576	CACDL	La Roque d'Anthéron	3ème Festival off de Land Art et City Art	Du 19 juillet au 17 août 2014	1 350 €	13300 € (30%=3990 €)	11 140 €	1 000 €	1 350,00 €	non
2014_00582	TOUT ART	Eguilles	Fête de la Transhumance	18-mai-14	1 500 €	8040 € (30%=2410 €)	2 500 €	—	1 500,00 €	non
2014_00584	Music en Vignes	Le Puy Sainte Réparate	8ème édition du Festival Music en Vignes	23, 24 et 25 juillet 2014	5 000 €	50 000 €	5 000 €	—	5 000,00 €	non
2014_00656	ARTEUM	Châteauneuf le Rouge	Exposition "Il était une fois" thématique autour du conte contemporain	Du 13 mars au 19 avril 2014	9 000 € sur tous les projets	14 000 €	2 500 €	1 400 €	1 500,00 €	non
2014_00657	ARTEUM	Châteauneuf le Rouge	Exposition "Toi(ts) et moi" exposition dans le parc du château	Du 22 mai au 12 juillet et 26 septembre 2014	9 000 € sur tous les projets	25 800 €	6 000 €	2 200 €	6 000,00 €	non
2014_00658	ARTEUM	Châteauneuf le Rouge	Biennale du dessin "Le dessin et l'objet"	Du 18 septembre au 25 octobre 2014	9 000 € sur tous les projets	12 350 €	2 500 €	1 400 €	1 500,00 €	non
2014_00693	Festival Durance Luberon	La Roque d'Anthéron	Festival Durance Luberon 17ème édition	août-14	2 000 €	31 623 €	2 000 €	La Roque : 1500 €	2 000,00 €	non

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N-1	Total Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	subvention sollicitée ville	Montant proposé	Convention d'objectif
2014_00756	Les Amis du Festival Courts dans le vent	Ventabren	Festival "Courts dans le vent"	23 et 24 mai 2014	2 000 €	17 408 €	4 600 €	1 500 €	2 000,00 €	non
2014_00761	L'Office	Vitrolles	Syndicat d'Initiative Citoyenne: Plate forme d'innovation culturelle dédié au numérique	Année 2014	21 150 €	78 000 €	21 000 €	30 000 €	21 000,00 €	non
2014_00791	Voice Gang	Bouc Bel Air	Festival « Voix sous les Platanes »	21/09/14	1 850,00 €	6 050,00 €	1 850,00 €	Bouc Bel air : 4200 €	1 800,00 €	non
2014_00778	Côté Cour Côté Jardin	Pertuis	15ème édition du festival de théâtre amateur « Les Dionysies »	Du 19 au 23 novembre 2014	2 500,00 €	14 020,00 €	2 500,00 €	Pertuis : 3000 €	2 500,00 €	non
2014_00808	AC2N	Les Pennes-Mirabeau	Bboy Contest 6 danse Hip Hop	13/04/14	3 200,00 €	30 700,00 €	3 200,00 €		3 200,00 €	non
2014_00896	Fondation St John Perse	Aix en Provence	Printemps des poètes 2014 et exposition patrimoniale et artistique « La Dogana »	21 et 22 mars 2014	3 000,00 €	15 100,00 €	4 000,00 €		3 000,00 €	non
2014_00900	Initiative Emploi Citoyen	Aix en Provence	Les veillées d'été 2014	20, 21, 27 et 28 juin 2014	10 000,00 €	32 100 € (30%= 9630 €)	10 000,00 €	Aix : 1300 €	8 000,00 €	non

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N-1	Total Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	subvention sollicitée ville	Montant proposé	Convention d'objectif
2014_00913	La Fontaine Obscure	Aix en Provence	Expositions photos « Les regard croisés » et « Les parcours »	2014-10-01	5 000,00 €	27 250,00 €	6 000,00 €	Aix : 4000 €	4 000,00 €	non
2014_00943	Les Amis de l'Orgue de BBA	Bouc Bel Air	Festival d'été et concert de Noël	Festival d'été le 6,13 et 21 juin et concert de Noël le 12 décembre 2014	7 200,00 €	13 700 € (30 % = 4110 €)	7 200,00 €		4 110,00 €	non
2014_00910	Les Films du Gabian	Saint-Cannat	5ème édition du Festival de premiers films documentaires	Du 11 au 15 février 2014	3 000,00 €	34 709,00 €	4 000,00 €	Aix : 3000 € Saint-Cannat : 1000 €	3 000,00 €	non
2014_00745	Centre Darius Milhaud	Aix en Provence	La nuit de la Philosophie	Mai juin 2014	2 000 € sur ce projet	25 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €	2 000,00 €	non
2014_01006	Philatélie Jacquemard Collections	Lambesc	Challenge Marcel Ponce à Lambesc	13 et 14 décembre 2014	2 500,00 €	2 300,00 €	500,00 €	300,00 €	500,00 €	non
2014_001057	Art Club Provence	Ventabren	Festival International de poésie	Printemps, été et automne 2014	1 200,00 €	5 500,00 €	1 200,00 €	Ventabren : 1500 €	1 200,00 €	non
2014_01061	Lez Ensoleillés	Lambesc	Festival de théâtre amateur « Lambesc en scènes »	Du 8 au 11 novembre 2014	5 000,00 €	31 924,00 €	9 000,00 €	Lambesc : 3000 €	5 000,00 €	non

N° GU	Nom Association	Commune	Manifestation	Dates Projet	Subvention N-1	Total Budget prévisionnel	Subvention sollicitée	subvention sollicitée ville	Montant proposé	Convention d'objectif
2014_01058	Les Feux de la Scène	Le Puy Sainte Réparate	10ème Festival d'auteurs amateurs	Du 4 au 6 avril 2014	1 100,00 €	3550 € (30%=1065 €)	2 000,00 €	800,00 €	1 000,00 €	non
2014_01111	Les Amis du Théâtre Chignolo	Le Puy Sainte Réparate	Découverte de la marionnette par des spectacles et une exposition	2014-06-15	1ère demande	7000 € (30%=2100 €)	2 500,00 €	Le Puy Sainte Réparate : 500 €	2 100,00 €	non
2014_01126	Chars en Fête	Le Puy Sainte Réparate	Corso de la Fête votive de la St Michel	2014-09-21	2 000,00 €	17 660,00 €	2 000,00 €	Le Puy Sainte Réparate : 7000 €	2 000,00 €	non
2014_01287	C un Point A – Cie Bernard Menaut	Aix en Provence	Spectacles et ateliers de sensibilisation dans les communes : Puylobier, Châteauneuf-le-Rouge, Vauvenargues, Beaurecueil...)	Année 2014	4 000,00 €	40 000,00 €	10 000,00 €	Ville d'Aix : 8000 €	4 000,00 €	non

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2001_A101 du Conseil Communautaire du 19 octobre 2001 décidant de la création d'un fonds d'intervention pour l'action culturelle ;

VU la délibération n°2014_A088 du Conseil Communautaire du 22 mai 2014 donnant délégation au Bureau d'approuver le versement de subventions aux associations n'excédant pas 150 000 € ;

VU l'avis de la Commission Culture et équipements culturels en date du 10 juin 2014 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** les subventions aux associations, telles que présentées dans le tableau ci-dessus ;

- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer les documents afférents ;

- **DIRE** les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits en section de fonctionnement du chapitre 33 nature 6574, LC 8903;

OBJET : Politique culturelle et sportive - Culture - Attribution de subventions aux associations pour des opérations culturelles inférieures à 23 000 € (exercice 2014)

VU la délibération n° 2014_A088 du 22 mai 2014 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

23 JUIN 2014

